

Affichage sauvage durant la campagne électorale

La Ville de Limoges déplore la recrudescence de l'affichage sauvage qui défigure les rues et voies passantes, à l'occasion de la période de campagne électorale. Ce manque de respect vis-à-vis des aménagements urbains est inacceptable à l'heure où les communes mettent tout en œuvre pour lutter contre les incivilités du quotidien qui exaspèrent nos compatriotes.

Elle rappelle que ces pratiques sont strictement interdites hors des panneaux officiels de campagne disposés à proximité des 86 bureaux de vote et des 38 panneaux d'affichage libre : [Liste des panneaux d'affichage libre | Ville de Limoges](#) prévus à cet effet.

Elle va procéder à l'enlèvement des affiches ou autocollants, au nettoyage des équipements urbains ainsi souillés, et adressera la facture de ces opérations aux partis politiques et candidats concernés.